



Delémont, le 5 mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Etude relative à la Place Roland-Béguelin et à la zone de rencontre Vieille Ville

Seconde démarche participative le 21 mars 2019

Lors de la première démarche participative, menée en février 2018, les participants avaient pu lister une série de critères à intégrer au cahier des charges du Mandat d'étude parallèle (MEP) pour la Place Roland-Béguelin et la zone de rencontre sur l'ensemble de la Vieille Ville. Une fois le cahier des charges formalisé, le processus de MEP a été lancé à l'automne 2018. Cinq équipes ont été sélectionnées pour y participer, et vont rendre prochainement la première mouture de leur projet.

C'est cette première version qui sera discutée lors de la soirée participative du 21 mars prochain, de 17h45 à 21h30, à la salle du Conseil de Ville. En présence de membres du Collège d'experts, du bureau organisateur de la procédure et du Service UETP, les cinq projets seront présentés, puis analysés par petits groupes. Une série de recommandations devront ensuite être formulées par le Collège d'experts pour chacun des projets, permettant ainsi aux équipes concurrentes de poursuivre leurs projets en tenant compte notamment des besoins et demandes des utilisateurs.

La participation à cette soirée est soumise à deux conditions. Il est nécessaire, d'une part, de **s'inscrire au préalable** et d'autre part de **signer une charte de confidentialité** engageant les participants à ne divulguer aucune information sur les projets à l'extérieur. Effectivement, en tant que procédure d'attribution de marché public, le déroulement des MEP, qui est conforme au règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 143 (édition 2009), doit s'effectuer en parfaite confidentialité entre les mandataires participants, en dehors des membres du Collège d'experts et des membres du Groupe de concertation Vieille Ville Plus. Le processus de Mandat d'études parallèles étant encore en cours, il est primordial de s'assurer que les participants n'aient pas de lien direct avec les équipes concurrentes, de sorte à garantir une stricte confidentialité sur les projets. Compte tenu de ces deux conditions, les médias ne peuvent pas communiquer les échanges et discussions de la démarche participative.

Pour le bon déroulement de la soirée, 60 places sont disponibles au maximum. **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 mars et doivent se faire uniquement via le site internet de la commune** (<http://www.delemont.ch/fr/Administration/Urbanisme-environnement-travaux-publics/Vieille-Ville/Vieille-Ville-Plus.html>), avec le formulaire idoine. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse vieille.ville.plus@delemont.ch.

Service UETP